

Droits de douane : les entreprises françaises font face à la cacophonie

Hier, en fin de journée à Paris, **Donald Trump** a accordé un sursis inattendu de 90 jours pour la mise en œuvre des 20 % de droits de douane qui doivent frapper l'Europe. Pour les exportateurs français, c'est néanmoins un casse-tête inédit qui se profile, souligne Les Echos. Le stress de la trésorerie est l'une des premières sources d'inquiétude. « Le droit de douane est payé par l'importateur. Je livre mes nacelles à ma filiale américaine, Haulotte US : je ne peux pas me permettre de verser 20 % pour des nacelles qui ne sont pas encore vendues », atteste aussi **Alexandre Saubot**, le directeur général de ce spécialiste des nacelles élévatoires. Dans l'incertitude, il a cessé ses livraisons aux Etats-Unis depuis plusieurs semaines, « le temps d'y voir plus clair ». La crainte des litiges sur les hausses de prix est l'angoisse de tous les exportateurs. D'abord parce que leurs contrats ne prévoient pas toujours de réajustement de prix, en cas d'évolution des taxes à la douane. Mais aussi parce que même si quelques contrats les prévoient, certains vont tenter de rouvrir les négociations. Dans l'industrie, c'est la capacité des clients à trouver rapidement des produits de substitution qui sera le juge de paix. Au cœur des débats, lors du CNI convoqué en urgence par Marc Ferracci à Bercy mardi, le sujet de la menace d'une vague de submersion chinoise a fait l'objet d'une attention toute particulière. Enfin, certains se sont déjà mis au travail sur la réinvention de leurs chaînes logistiques. Dans son fait du jour Economique, Julie Chauveau explique que, même si une courte accalmie se profile, capitaines d'industrie européens ou **patrons de PME**, tous vont commencer par réfléchir à leur chaîne logistique. Aujourd'hui, il est temps de relire les 400 pages du rapport Draghi avant de mettre en place des politiques de soutien, de faire les bons choix industriels et technologiques, et surtout de ne pas privilégier uniquement ses propres champions nationaux. Dans une chronique, François Vidal soutient que la guerre commerciale impose un questionnement aux groupes du CAC 40 sur leurs investissements aux Etats-Unis. C'est peut-être notre pays qui a le plus à perdre sur le Vieux Continent étant donné son incapacité à mettre en œuvre des réformes structurelles permettant de réduire significativement ses déficits publics. Etant donné aussi la faiblesse de l'ancrage national de nos champions. (Les Echos, p.11, p.18-19)